AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNIÃO AFRICANA

AFRICAN UNION

African Commission on Human & Peoples' Rights

African Commission on Human & Peoples' Rights

31 Bijilo Annex Layout, Kombo North District, Western Region, P. O. Box 673, Banjul, The Gambia; Tel: (220) 4410505 / 4410506; Fax: (220) 4410504; E-mail: au-banjul@africa-union.org; Web www.achpr.org

PROJET D'ORDRE DU JOUR

WEBINAIRE SUR LA VULGARISATION DES INSTRUMENTS NORMATIFS NON JURIDIQUEMENT CONTRAIGNANTS (SOFT LAWS) INITIÉS PAR LE MÉCANISME DU RAPPORTEUR SPÉCIAL SUR LES DROITS DE LA FEMME EN AFRIQUE DE LA COMMISSION AFRICAINE DES DROITS DE L'HOMME ET DES PEUPLES

6-7 JUIN 2023

PREMIÈRE JOURNÉE - Mardi (6 juin) CÉRÉMONIE D'OUVERTURE			
09h00 – 09h30	Déclarations liminaires :	 Honorable Commissaire Janet Ramatoulie Sallah- Njie - (Rapporteure spéciale sur les droits de la femme en Afrique (SRRWA)) -10 mn Mme Victoria Maloka, chef de division (Direction Femme, Genre, Développement et Jeunesse (WGYD) à la Commission de l'Union africaine (CUA))-10mn Mme Awa Ndiaye Seck ou Représentante (Représentante spéciale de l'ONU Femmes auprès de l'UA et de la CEA, (Éthiopie),10mn 	
		LINE DES DROITS DE L'HOMME ET DES PEUPLES AL SUR LES DROITS DE LA FEMME EN AFRIQUE	
09h30-09h50	Présentation de la CADHP et du mandat du Rapporteur spécial		
09h50-10h15	Interventions/Q&R	Participants	

	Présentation de la Procédure de présentation des rapports d'État et des Lignes directrices pour la présentation des rapports des États en vertu de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, du Protocole de Maputo et d'autres Lignes directrices	Dr Mohamed Djalel Eddine Benabdoun (Point focal de la CADHP chargé des rapports des États) & Irene Mbengue (SLO)- 40 min
10h30-11h00	Interventions/Q&R	Participants
	11h00- ⁻ Pause th	· · · · · ·
SÉANCE 4 : DISCUS PROTOCOLE DE MA		ÉNÉRALES N°1 SUR L'ARTICLE 14 (1) (D) ET (E) DU
11h15-11h30	Présentation de l'Observation générale n° 1 sur l'article 14 (1) (d) et (e) du Protocole de Maputo	Susan Mutambasere (Centre pour les droits de l'homme, Université de Pretoria-15mns
	Interventions/Q&R	Dortioinanta
11h30-11h45	interventions/QGA	Participants
SÉANCE 5 : DISCUS ET L'ARTICLE 14 (2)	SSION SUR L'OBSERVATION GÉNÉ	ÉRALE N°2 SUR L'ARTICLE 14 (1) (A), (B), (C) ET (F) APUTO & POINT DE SITUATION SUR LA CAMPAGNE
SÉANCE 5 : DISCUS ET L'ARTICLE 14 (2)	SSION SUR L'OBSERVATION GÉNÉ (A) ET (C) DU PROTOCOLE DE MA	ÉRALE N°2 SUR L'ARTICLE 14 (1) (A), (B), (C) ET (F)

	l'avortement en Afrique ».	
10605 10610	Interventions/08B	Doutisinouts
12h05-12h40	Interventions/Q&R	Participants
	·=···	0-13h40 déjeuner
SESSION & DISCUS	SSION SUD L'ODSEDVATION GÉI	NÉRALE CONJOINTE DE LA COMMISSION AFRICAINE
ET DU COMITE AF	RICAIN D'EXPERTS SUR LES DI	ROITS ET LE BIEN-ÊTRE DE L'ENFANT (CAEBE) SUF
L'ÉLIMINATION DU	MARIAGE DES ENFANTS.	
13h40-13h55	Exposé sur l'Observatio	,
	générale conjointe sur l mariage des enfants	e Rapporteur spécial sur l'élimination du mariag des enfants et autres pratiques néfastes (Comit
	Bonnes pratiques et défis	africain d'experts sur les droits et le bien-être de l'enfant) - 15mn
13h55-14h30	Interventions/Q&R	Participants
	FIN DES TRA	AVAUX DE LA PREMIÈRE JOURNÉE
	DEUXIÈME JOURNÉI	- Mercredi (7 juin)
SÉANCE 7 : DISCU	SSION SUR L'OBSERVATION GÉ	NÉRALE N°6 SUR L'ARTICLE 7(D) DU PROTOCOLE DE CAS DE SÉPARATION DE CORPS, DE DIVORCE OL
MAPUTO SUR LE D'ANNULATION DU		AS DE SÉPARATION DE CORPS, DE DIVORCE OU
		(055 46:) 45
09h00-09h15	Combler l'écart entre l théorie et la pratique	,
	Perspectives de l'Observation	n
	générale n°6 sur l'article 7(du Protocole de Maputo:	1)
09h15-09h30	Interventions/Q&R	Participants
0É4110E 2	ALIAALAN AUD LEA LIANES SIS	PATRIAGO AUD I A LUGGE CAMBRE I CAMBRE
	and the second of the second o	ECTRICES SUR LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES UE (LIGNES DIRECTRICES DE NIAMEY)

	sexuelle et ses conséquences en Afrique : « Appliquer les cadres normatifs existants sur les droits de l'homme et la violence à l'égard des femmes en mettant l'accent sur les perspectives régionales ».	litiges stratégiques au sein de l'organisation Lawyers for Human Rights (FIDH)-15mn
09h45-10h00	Interventions/Q&R	Participants
SÉANCE 9 : POINT L'INITIATIVE SPOTLI		PROGRAMME RÉGIONAL POUR L'AFRIQUE DE
10h00-10h15	Exposé sur l'initiative Spotlight et le cadre de responsabilisation de l'UA pour mettre fin à la traite des êtres humains et à la violence à l'égard des femmes, son impact et les défis à relever	(Département de la santé, des affaires humanitaires et du développement social Direction du développement social, de la culture et des sports de la CUA)-15mn
10h15-10h30	Interventions/Q&R	Participants
	IISMES DU SYSTÈME DES NATIOI LES : PERSPECTIVES RÉGIONAI	NS UNIES POUR LA PROTECTION DES DROITS DES LES ET INTERNATIONALES
10h30-10h45	Meilleures pratiques au sein du système des Nations Unies pour assurer la mise en œuvre, au plan national, des instruments non juridiquement contraignants relatifs aux droits des femmes	 Mme Awa Ndiaye Seck ou Représentante (ONU Femmes)-7mn Mme Meskerem Geset Techane Co-Présidente de La Plateforme des mécanismes d'experts indépendants sur la discrimination et la violence à l'égard des femmes (Plateforme EDVAW) -7 mn
10h45-11h00	Interventions/Q&R	Participants
	11h00- Paus e	

SÉANCE 11 : DISCUSSION SUR LES MEILLEURES PRATIQUES, LES DÉFIS ET LA VOIE A SUIVRE :

11h15-11h30	Meilleures pratiques au niveau national pour assurer la mise en œuvre du Protocole de Maputo et des instruments non juridiquement contraignants relatifs aux droits des femmes.	Deborah Nyokabi (Chargé de programme Mécanismes régionaux et internationaux- Réseau des institutions nationales africaines des droits de l'homme-RINADH)- 15mn
11h30-11h45	Défis inhérents à la transposition et la mise en œuvre du Protocole de Maputo et des instruments non juridiquement contraignants de la CADHP, avec un accent particulier sur les instruments non juridiquement contraignants relatifs aux droits des femmes.	Mme Suzan Felix Loro (directrice adjointe pour l'égalité des sexes au ministère de l'égalité des sexes, de l'enfance et de la protection sociale, République du Sud-Soudan) - 15mns
11h45-13h20	La voie à suivre : Comment favoriser les synergies et renforcer la coopération aux niveaux mondial et régional, pour assurer des stratégies harmonisées de protection des droits des femmes et des filles? Comment veiller à ce que les organes législatifs et judiciaires utilisent de plus en plus les instruments non juridiquement contraignants pour faciliter une plus grande coopération et une plus grande inclusion dans nos sociétés? Comment faire en sorte que les	Conversation guidée avec l'Honorable Commissaire Sallah-Njie et les participants

princi	pes	é	noncés
dans	les	instr	uments
norm	atifs		non
,			
contra	aign	ants	soient
largeı	men	t	
acces	sibl	es,	у
comp	ris		aux
comn	nuna	utés	
rurale	s?		
	dans norma juridic contra larger acces comp	normatifs juridiquen contraigna largemen accessibla compris	dans les instrunormatifs juridiquement contraignants largement accessibles, compris communautés

Quelles activités pourraient être proposées par les partenaires des normes non juridiquement contraignantes et d'autres participants qui pourraient fonder la collaboration avec le mécanisme du SRRWA à court et à long terme (feuille de route/plan travail)?

SÉANCE 12 : CÉRÉMONIE DE CLÔTURE

13h20-13h30	Remarques de clôture	Honorable Commissaire Janet Ramatoulie	Sallah-	
		Njie		
FIN DES TRAVAUX DE LA DEUXIÈME JOURNÉE ET FIN DU WEBINAIRE				